

Zeitschrift:	Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	104 (2006)
Heft:	4
Artikel:	L'Arcade à Genève : six cercles de qualité comme lieux de discussion et de réflexion
Autor:	Bodart Senn, Josianne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-949863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Six cercles de qualité comme lieux de discussion et de réflexion

En accord avec les statuts de l'association, chaque sage-femme de l'Arcade à Genève participe obligatoirement à au moins un cercle de qualité de son choix. Actuellement, six cercles de qualité fonctionnent tout au long de l'année. Ce panorama des activités réalisées en 2004 est tiré du Rapport annuel sur l'assurance qualité.

Josianne Bodart Senn

A l'Arcade, six cercles de qualité ont pour objectif de faire évoluer la pratique des sages-femmes au quotidien par des discussions et des réflexions aboutissant, selon les thèmes, soit à des rencontres entre parents et sages-femmes, soit à une formation faisant appel à des intervenants extérieurs, soit encore à l'élaboration d'un document ou protocole distribué en interne et relatant les dernières mises à jour constatées dans la pratique quotidienne,

Une remise en question permanente

A Genève, les cercles de qualité se réunissent tout au long de l'année, en moyenne durant une heure et demie à deux heures. Ce souci de la qualité des prestations permet une remise en question permanente des transmissions de situations entre collègues et

entre l'association et ses partenaires (maternité de l'Hôpital cantonal de Genève, la clinique des Grangettes, la clinique de La Tour, la clinique générale Beaulieu et les médecins de la ville). Des échanges ont lieu régulièrement par écrit ou lors de rencontres afin de répondre de manière concrète à l'optimisation des visites à domicile.

En 2004, les cercles de qualité au sein de l'Arcade étaient au nombre de six:

- Prestations dans les locaux
- Soins à domicile
- Accueil et allaitement
- Consultation de grossesse
- Sages-femmes agréées
- Accouchement à domicile

1. Prestations dans les locaux

Une vingtaine de séances en tout. Le groupe s'est avant tout attelé à mettre en place une nouvelle prestation, un groupe de partage «Vécu difficile autour de la naissance» (voir encadré). Le



Le cercle de qualité contribue à l'apprentissage réciproque et à la mise à jour des savoirs spécifiques aux sages-femmes indépendantes.

Photo: Ruth Brauen

groupe s'est aussi penché sur l'idée de reprise d'une information diététique et à assurer encore davantage de cours de préparation à la naissance (cours du soir).

2. Soins à domicile

Le groupe s'est rassemblé à sept reprises. Il a produit un document sur «L'alimentation du nouveau-né: les laits de remplacement et le lait maternel».

3. Accueil et allaitement

Le groupe s'est retrouvé huit fois. Il s'est particulièrement attelé à un projet de lettre concernant la Charte de l'allaitement et à une sensibilisation aux dangers du tabac.

4. Consultation de grossesse

Le groupe compte sept séances. Il a préparé une info «Donner tout son temps à la grossesse» sur la prévention de la prématurité.

5. Sages-femmes agréées

Une vingtaine de séances pour assumer toutes les situations, organiser le travail et le répartir.

6. Accouchement à domicile

Six séances pour échanger sur les expériences sur les derniers accouchements (22 à domicile en 2004), faire le compte rendu des rencontres avec les sages-femmes de Suisse romande pratiquant à domicile et organiser le travail. Une nouvelle feuille de recensement pour répertorier toutes les demandes d'accouchement à domicile (même celles qui n'aboutissent pas) a été préparée et discutée.

A la recherche d'une cohérence

Le souci de renforcer et d'actualiser les connaissances a toujours été prioritaire pour l'association de l'Arcade des Sages-Femmes. Ainsi, chaque année, chacune des sages-femmes a l'obligation de participer aux formations continues qui sont choisies et votées en assemblée générale. Ces journées (plus exactement, trois demi-journées par an) contribuent à entretenir les compé-

Une nouvelle prestation

Partage sur le vécu difficile d'une naissance

C'est en 2003 qu'avait germé cette réflexion initiée par un trio de sages-femmes. Pour évaluer les besoins d'un lieu d'écoute et d'expression ouvert aux femmes qui restent éprouvées par un mauvais vécu autour de la naissance de leur enfant, un questionnaire avait été distribué puis dépouillé. Les résultats confirmaient l'intuition de départ: les sages-femmes se révélaient être les personnes les plus enclines à répondre à ce besoin de partage.

Restait alors à mettre en place les objectifs et les modalités de cette nouvelle prestation. Le groupe s'est agrandi de trois nouvelles membres passionnées par cette aventure. Il a encore fallu élaborer des critères judicieux pour répondre à la demande (un lieu de parole et d'écoute, mensuel, gratuit, animé par deux sages-femmes), envisager une supervision, créer un flyer, assurer un mailing large mais ciblé, agender et organiser les séances, présenter le projet final en assemblée générale. Le nouvel espace a été inauguré en septembre 2004. Deux femmes s'étaient déplacées, les séances suivantes ont attiré jusqu'à trois femmes, ce qui est encourageant. Il faudra en effet du temps pour que cet espace se fasse connaître.

tences des membres. Elle favorise en outre une cohérence dans les réponses auprès des patientes.

En 2004, le premier sujet traitait de «La réanimation ou des mesures immédiates pour sauver la vie» et était animé par Mme Crettenand Pecorini. Le second sujet portait sur les vaccinations tout en donnant le point de vue officiel (celui partisans) et celui des opposants. ▶

Statistique obstétricale

La qualité du travail des SFI est mesurable

Les prestations des sages-femmes indépendantes (SFI) durant la grossesse, l'accouchement et le post-partum seront désormais recensées et collectées dans un formulaire statistique entièrement remanié. Cela fait partie du contrat Assurance Qualité qui a été conclu entre la Fédération suisse des sages-femmes et santésuisse. La tenue d'une statistique régulière est obligatoire pour toutes les sages-femmes indépendantes.

Monika Schmid

DÈS le 1^{er} janvier 2005, un nouveau concept de la statistique des sages-femmes indépendantes qui a été entièrement remanié a été introduit. C'était là la dernière étape du travail conséquent mené par les cheffes de projet Rosaria Vorlet-Crisci et Judith Cotting. Plusieurs années de collaboration avec les responsables Statistique des différentes sections, avec Ursula Klein Remane, avec les responsables Statistique de la FSSF ainsi qu'avec Sonja Merten et Julia Dratva de l'Institut de médecine sociale et préventive de Bâle, ont été nécessaires pour mettre sur pied le concept entier et le mener à bien. Pour tout ce travail, que toutes soient ici à nouveau vivement remerciées.

«Vite et bien ne vont pas ensemble»

La nouvelle structure informatique permet non seulement une collecte des données au niveau de la Suisse et au niveau des cantons mais également, par un simple «clic» de souris de chacune des sages-femmes, la tenue d'une statistique personnelle. A ce stade, nous en sommes encore à l'étape de l'évaluation provisoire et non pas des chiffres vérifiés et considérés comme définitifs.

Les données collectées par les sages-femmes doivent encore être examinées, rassemblées et retravaillées au sein des sections. Durant la première année de mise en place du système, cela a demandé un certain temps d'adaptation parce que toutes les participantes du réseau manquaient de routine nécessaire et trouvaient encore tout plutôt étrange. Je suis néanmoins certaine que tout ce travail sera payant. En effet, disposer de données



Monika Schmid, sage-femme, responsable Statistique à la Fédération suisse des sages-femmes.

de qualité est fondamental pour pouvoir réaliser une évaluation significative et correcte.

Les données définitives servent à l'évaluation et à la confection du rapport annuel de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle, qui sera disponible à l'automne.

Des corrections importantes du formulaire et/ou des autres feuilles ne seront pertinentes que lorsque le cycle complet arrivera une première fois à son terme. Il faudra en outre tenir compte du fait que l'accompagnement des femmes enceintes n'est pas totalement repris dans la première statistique, puisqu'il se déroule, dans un certain nombre de cas, d'une année à l'autre.

Protection des données

Pour décrire la qualité des prestations extra-hospitalières, il est indispensable de disposer, à côté des caractéristiques de la naissance, des données sur les femmes enceintes ainsi que des données sur l'évolution de la situation avant, pendant et après la naissance. Pour respecter la protection des données, celles-ci doivent rester anonymes, de sorte que le repérage (identification de la femme et de la famille) soit impossible.

Cela se passe en plusieurs étapes: Lors de la saisie électronique, les données personnelles ne sont connues que de la sage-femme concernée, qui s'identifie par un numéro personnel. Les formulaires sont ensuite remis à la responsable de la section. Celle-ci ne peut identifier que la sage-femme, en aucun cas les femmes suivies par la sage-femme. La responsable de la section rassemble les statistiques pour sa région et me les envoie. Je reprends moi-